

Réf: Dossier N° : 16747

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « HAIDARA ET FRERE »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 8è TRANCHE, 09 BP 680
ABIDJAN 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Août 2015, et enregistrés au CEPICI le 09 Septembre 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « HAIDARA ET FRERE » .

Objet: Négoce ; Intermédiation ; Commercialisation et vente de pièce et accessoire automobile ; Import-export et la commercialisation de tout véhicule automobile ; Location et vente de tout véhicule automobile ; Vente d'appareil informatique et électroménager ; Commerce général ; Prestation de service divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et libérées partiellement par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 8è TRANCHE, 09 BP 680
ABIDJAN 09

GERANT: Monsieur KAMAGATE YACOUBA.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20940 du 09/09/2015 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7768 du 09/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

